

## **Le climat scolaire**

### **1) Introduction : définitions, citations, chiffres ...**

#### **Le climat scolaire : définition**

Le climat scolaire concerne la communauté éducative, les élèves et les parents.

C'est la construction du bien vivre et du bien-être pour les élèves et le personnel de l'école. Il tient de la responsabilité collective. Le défi est d'implanter des pratiques dans le quotidien.

Agir sur le climat scolaire c'est :

- améliorer les résultats scolaires
- améliorer le bien-être des élèves et des personnels
- diminuer les inégalités scolaires
- diminuer l'absentéisme, les violences, et le harcèlement

Il reflète le jugement qu'ont les parents, les éducateurs et les élèves de leur expérience de la vie et de leur travail au sein de l'école (Eric Debarbieux).

« L'amélioration du climat scolaire est devenue un enjeu majeur de politique publique en matière d'éducation [...] la notion est fortement portée par la délégation ministérielle en charge de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire. [...] La relation entre le climat scolaire positif et la réussite des élèves a été bien établie internationalement, Un climat scolaire positif affecterait puissamment la motivation à apprendre. »

### **2) Historique**

Les recherches liées au climat scolaire débutent au début du 20ème siècle et font l'objet d'études systémiques depuis les années **1950**.

**2004** : Observatoire International des Violences à l'Ecole (OIVE) avec Eric Debarbieux.

2012 : Rapport : Le climat scolaire : définition, effets et conditions d'amélioration par Eric Debarbieux.

**2013** : La loi de refondation de l'école affirme l'objectif d'améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire, en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité.

### **3) Enjeux et politiques actuelles**

**Il existe sept leviers pour agir sur l'amélioration du climat scolaire :**

**La coéducation** : C'est l'attention portée à l'accueil, à la communication et à la parole des parents.

- Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires (circulaire, 2013)

**La justice scolaire :** Permettre aux élèves de comprendre le sens des règles, des droits, des devoirs et d'acquérir des compétences sociales nécessaires pour un comportement juste avec autrui.

- Application de la règle, mesures de prévention et sanctions (circulaire, 2014)

**La prévention des violences :** Un plan de prévention à l'école prend en compte le harcèlement, la lutte contre toutes formes de discrimination, la gestion de crise dans la classe et dans l'école.

- Prévention et lutte contre le harcèlement à l'École (circulaire, 2013).
- Prévention et prise en charge des violences en milieu scolaire (2020).

**La stratégie d'équipe :** C'est l'attention portée à l'accueil, l'accompagnement, la mutualisation pluri-professionnelle, la cohérence et la cohésion, la parole d'acteurs, le bien-être des personnels.

**La coopération :** La coopération entre élèves favorise de nouvelles stratégies pédagogiques, la motivation et l'engagement des élèves.

**Les pratiques partenariales :** Elles s'appuient sur l'ensemble de la communauté éducative, les collectivités territoriales et les associations.

**La qualité de vie à l'école :** C'est l'attention portée à la qualité des temps, des espaces, à la convivialité scolaire et au bien-être.

- Lutte contre le décrochage scolaire (Circulaire 2011).
- La prévention de l'absentéisme scolaire (Circulaire 2014).

### Résultats de l'enquête SIVIS 2018-2019

« La part des violences verbales augmente », « Entre garçons, les violences physiques sont surreprésentées », « Près d'un incident grave sur 2 commis par un garçon envers une fille est motivé par des raisons sexistes »

Le respect d'autrui s'apprend d'abord par :

les enseignements dispensés par les professeurs

une éducation quotidienne qui passe par le respect des règles élémentaires de civilité et du règlement intérieur

Chaque agression, chaque insulte, chaque incivilité doit être signalée et sanctionnée.

Afin d'y répondre : "Plan de lutte contre les violences scolaires" est paru au B.O. (septembre 2019)

Les compétences sociales, émotionnelles et éthiques favoriseraient en effet les capacités des élèves à apprendre et à résoudre les problèmes de manière non violente

La démocratie repose sur l'éducation; c'est une manière de vivre ensemble, d'apprendre à coopérer, de réagir de manière non-violente, de participer au bien-être de tous.

Une circulaire est consacrée :

- aux nouvelles modalités de convocation des membres du conseil de discipline
- au renforcement de la protection des personnels (guide d'accompagnement en cas d'incivilité ou d'agression, guide d'accompagnement des personnels visés par un dépôt de plainte)
- à la prise en charge les élèves hautement perturbateurs et poly-exclus
- à la durée de conservation des sanctions dans le dossier administratif d'un élève
- aux inscriptions dans les classes relais

## **Climat et réussite scolaires**

Debarbieux (2012) :

Un climat scolaire positif affecterait puissamment la motivation à apprendre, favoriserait l'apprentissage coopératif, la cohésion du groupe, le respect et la confiance mutuels [...].

Dans toutes ses études, l'OCDE rappelle que de la qualité du climat scolaire dépendent pour beaucoup les résultats scolaires, et qu'il en va de même du bien être et du développement personnel des élèves [...].

### **4) Les actions du CPE**

#### **Extrait de la circulaire de missions des CPE (2015)**

**Contribuer à la qualité du climat scolaire**

Ils participent à la prévention et à la lutte contre toutes formes de discrimination, d'incivilité, de violence et de harcèlement.

Ils conseillent l'équipe éducative et le chef d'établissement dans l'appréciation des mesures éducatives et de réparation ainsi que dans l'appréciation des sanctions disciplinaires.

Les CPE ont également un rôle dans la prévention et la gestion des conflits.

Ils contribuent à la qualité du climat scolaire qui garantit des conditions optimales pour les apprentissages et la vie collective de l'établissement.

#### **Extrait du référentiel de compétences - CPE (2013)**

**C1** : Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps

**C2** : Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement

**C3** : Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement

## **1) Diagnostic partagé**

A partir d'indicateurs définis collectivement :

- Utilisation des outils de vie scolaire (assiduité des enseignants et des élèves, ponctualité, abandons et démissions, registre des sanctions : exclusions, retenues ; encouragements et félicitations...)
- Taux de fuite
- Nombre de demandes de mutation des personnels
- Nombre d'incidents, traitement des incidents
- Nombre de conseils de discipline et décisions d'exclusions définitives
- Utilisation des bilans infirmiers
- Analyse de la communication formelle (les instances, les réunions, les relations avec les syndicats, les espaces de parole...) : présence aux réunions, productivité des réunions...
- Analyse de la communication informelle (créer des occasions de relations informelles)

## **2) Axes de travail**

### **Axe n°1 : Placer le climat scolaire au cœur de l'EPL**

Travail avec l'ensemble de la communauté éducative sur le projet d'établissement (axe sur le climat scolaire)

Travailler collectivement à :

- Développer un sentiment de sécurité : agir avec un plan de prévention des violences.
- Développer un sentiment de justice/d'autorité : agir sur la justice scolaire avec un cadre et des règles claires
- Développer un sentiment de reconnaissance/respect : agir sur les stratégies d'équipe
- Développer un sentiment d'appartenance : agir sur la qualité de vie dans l'établissement avec les partenaires et les familles
- Développer l'estime de soi : agir sur la motivation des élèves

### **Axe n°2 : Garantir avec l'ensemble de la communauté éducative un climat scolaire de qualité**

Travail avec l'équipe de direction :

- Echelle des punitions et des sanctions
- Registre des punitions et des sanctions : analyses et remédiations
- Construction de séances d'amélioration du climat de classe durant un conseil pédagogique
- Travail sur le règlement intérieur et le projet d'établissement

-> **objectif** : Piloter et améliorer le climat scolaire au sein d'un EPLE

Travail avec les équipes pédagogiques, le pôle médico-social et les assistants d'éducation

Dans le cadre de l'heure de vie de classe en collaboration avec le professeur principal (PP) et un professeur volontaire :

Expliciter le règlement intérieur : punitions, sanctions, droits et obligations des élèves

Dans le cadre des instances comme le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), Conseil de la Vie Collégienne (CVC) et le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) :

- Proposer des actions pour améliorer le climat scolaire (sensibilisation à la violence à l'école. Travail de lutte contre le harcèlement scolaire : mise en place du concours national contre le harcèlement (réalisation de films ou d'affiches) ou organisation d'un concours en interne par niveau ou inter-niveau)
- Former les élèves à la prise de parole dans les instances, apprendre aux élèves pour travailler en équipe. Prendre le point de vue de l'élève

Travailler et sensibiliser les équipes d'assistants d'éducation lors des formations à la question du bien-être et de son importance ( être vigilant sur les phénomènes de harcèlement et de violence dans la cour, être force de proposition pour apporter des améliorations sur la question du climat scolaire)

-> **objectif** : Agir collectivement sur les violences et développer un sentiment de sécurité et de justice scolaire

Travail avec les familles

Lors des temps forts (rentrée, réunion trimestrielle, remise des bulletins, etc) : clarifier les règles de l'établissement

Faire participer les familles dans les instances représentatives de l'établissement

Favoriser les échanges réguliers avec la fédération des parents d'élèves (FCPE) dans le cadre des instances de l'établissement telles que le Conseil d'Administration (CA)

-> **objectif** : favoriser le sentiment d'appartenance et le travail collaboratif entre les équipes pédagogiques et éducatives et apporter une richesse dans les actions (de par leurs expériences et compétences).